

LA RELIGION

BIBLIOGRAPHIE :

PLATON, *Eutyphron* ; *Ion* ; *Le Timée* ; *La République*, livre III ; *Les Lois*, livre X.

ARISTOTE, *Métaphysique*, B, Λ, E ; *Physique*, livre VIII ; *Traité du ciel*.

LUCRECE, *De Natura rerum*.

CICERON, *De natura deorum*.

SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*.

SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions*.

AVERROES, *Discours décisif où l'on établit la connexion entre la révélation et la philosophie* ; *L'Islam et la raison*, *Anthologie de textes juridiques, théologiques et polémiques*, GF Flammarion.

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, *Objections et Réponses* ; *Discours de la méthode*.

MALEBRANCHE, *De la Recherche de la vérité*, Seconde partie : *De la nature des idées* ; *Conversations chrétiennes* ; *Méditations chrétiennes et métaphysiques* ; *Entretiens sur la métaphysique, sur la religion et sur la mort* ; *Traité de l'Amour de Dieu* ; *Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois sur l'existence et la nature de Dieu* ; *Traité de la nature et de la grâce*.

PASCAL, *Les Pensées* ; *Les Provinciales* ; *Entretien avec Monsieur de Saci* ; *Ecrits sur la grâce* ; *Sur la conversion du pécheur*.

LEIBNIZ, *De la production originelle des choses prise à sa racine*, in *Opuscules philosophiques choisis* ; *Monadologie* ; *Discours de métaphysique* ; *Essais de théodicée* ; *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, et plus particulièrement le livre IV ; *Principes de la nature et de la grâce*.

SPINOZA, *Court Traité* ; *Les Principes de la philosophie de Descartes* ; *Pensées métaphysiques* ; *Traité théologico-politique* ; *Ethique*.

HUME, *Histoire naturelle de la religion* ; *Dialogues sur la religion naturelle* ; *Enquête sur l'entendement humain*, plus particulièrement les sections X, XI et XII.

BERKELEY, *Les Trois dialogues entre Hylas et Philonous* ; *Alciphron* ; *L'Analyste*.

LOCKE, *Lettre sur la tolérance* ; *Essai sur la tolérance* ; *Sur la différence entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil*.

MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois*, Cinquième partie, livre 24 et suivants ; *Les Lettres persanes*.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*.

ROUSSEAU, *L'Emile*, livre IV ; *Du Contrat social*, IV, 8.

KANT, *La Religion dans les limites de la simple raison* ; *Critique de la Raison pure*, Dialectique transcendantale, livre II, ch. 3 : « L'idéal de la raison pure » ; Théorie transcendantale de la méthode, ch. 2, 3^{ème} section : « De l'opinion de la science et de la foi » , *Critique de la Raison pratique*, Première partie, livre II, ch. 2, section 5 : « l'existence de Dieu comme postulat de la raison pure pratique » ; *Métaphysique des mœurs, Premiers principes de la doctrine de la vertu*, 2^{ème} partie : Méthodologie éthique, ch. 1 : « La didactique éthique », et la conclusion : « La doctrine de la religion comme doctrine des devoirs envers Dieu se situe au-delà des limites de la philosophie morale pure » ; *Réflexions sur l'éducation*, IV : « De l'éducation pratique ».

HEGEL, *La phénoménologie de l'Esprit*, VII : La Religion ; *La Raison dans l'histoire*, 2^{ème} ébauche, ch. 2, 3^{ème} section : Le matériel de la réalisation de l'Esprit : « L'Etat et la Religion ».

FEUERBACH, *L'Essence du christianisme*.

Alexis de TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*, vol. 1, Deuxième partie, ch. IX, vol. 2, Première partie, ch. II, IV et VII, et surtout 2^{ème} partie, ch. IX, XII, XVI et XVII.

MARX, *Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel*.

NIETZSCHE, *Le Gai savoir ; Par-delà le bien et le mal*, notamment la troisième partie : « L'être religieux » ; *Humain trop humain*, notamment la troisième partie : « La vie religieuse » ; *La Généalogie de la morale* ; *Ainsi parlait Zarathoustra* ; *L'Antéchrist*.

KIERKEGAARD, *Crainte et tremblement*.

Auguste COMTE, *Cours de philosophie positive ; Discours sur l'ensemble du positivisme ; Catéchisme positiviste*.

FREUD, *L'Avenir d'une illusion ; Un Souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*.

BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*.

ALAIN, *Propos sur la religion*.

DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*.

TEXTE :

ROUSSEAU, *Du contrat social*, Livre IV, Chapitre 8 : « De la Religion Civile », GF-Flammarion, 2001, p. 173-175.

« La religion considérée par rapport à la société, qui est ou générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces, savoir, la Religion de l'homme et celle du Citoyen. La première, sans Temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu Suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Évangile, le vrai Théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses Dieux, ses Patrons propres et tutélaires : elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois ; hors la seule Nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les Religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin civil ou positif.

Il y a une troisième sorte de Religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et Citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme Romain. On peut appeler celle-ci la religion du Prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom.

A considérer politiquement ces trois sortes de religion, elles ont toutes leurs défauts. La troisième est si évidemment mauvaise que c'est perdre le temps que de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien : Toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.

La seconde est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que faisant de la patrie l'objet de l'adoration des Citoyens, elle leur apprend que servir l'État c'est en servir le Dieu tutélaire. C'est une espèce de Théocratie, dans laquelle on ne doit point avoir d'autre pontife que le Prince, ni d'autres prêtres que les magistrats. Alors mourir pour son pays c'est aller au martyre, violer les lois c'est être impie, et soumettre un coupable à l'exécration publique c'est le dévouer au courroux des dieux ; *sacer estod*¹.

Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant ; en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte en tuant quiconque n'admet pas ses Dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très nuisible à sa propre sûreté.

¹ Cet archaïsme juridique peut se rendre par « sois maudit » ou « sois voué aux divinités infernales ».

Reste donc la Religion de l'homme ou le Christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Évangile, qui en est tout à fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

Mais cette Religion n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes sans leur en ajouter aucune autre, et par là un des grands liens de la société particulière reste sans effet. Bien plus ; loin d'attacher le cœur des Citoyens à l'État, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.

On nous dit qu'un peuple de vrais Chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une grande difficulté ; c'est qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes.

Je dis même que cette société supposée ne serait avec toute sa perfection ni la plus forte ni la plus durable : A force d'être parfaite, elle manquerait de liaison ; son vice destructeur serait dans sa perfection même. »

Indications bibliographiques :

- Concernant le problème du rapport entre **religion et politique**, je vous invite bien évidemment à lire l'intégralité du chapitre 8 du livre IV du *Contrat social* intitulé : « De la Religion civile ». Vous pouvez aussi vous reporter au chapitre 7 du livre II : « Du Législateur » ; la fin de ce chapitre aborde l'idée selon laquelle, dans l'origine des nations, la religion sert d' « instrument » à la politique. Concernant la religion civile, il est aussi très utile de lire les *Lettres écrites de la montagne*. On peut les trouver en Pléiade, tome III, p. 683 à 897. Il existe une édition séparée mais rare de ce texte avec une préface d'Henri Guillemin, Ides et Calendes, Neufchâtel, s.d. (1962).
- A propos de la **religion naturelle** de Rousseau (et de son analyse des **religions révélées**), je vous renvoie à la « Profession de foi du vicaire savoyard » qui se trouve au livre IV de *L'Émile* (Pléiade, tome IV, p. 565 à 635). Vous pouvez aussi vous reporter à la *Lettre à Christophe de Beaumont* (Pléiade, tome IV, p. 927 à 1028). Il en existe une édition séparée chez infolio avec une préface et une postface de Bernard et Monique Cottret.
- Je vous invite enfin à lire la profession de foi de Julie dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Quatrième partie, lettre 8.